

## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 11 décembre 2009

Présidence : Jean ó François Meylan, président

### LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- Vu le rapport sur le budget 2010 établi par la Municipalité en date du 12 novembre 2009
- Ouï le rapport de la Commission des Finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

d'approuver le budget 2010 tel que présenté par la Municipalité :

- recettes budgétées :	fr. 6'990'825.00
- charges brutes budgétées :	fr. 8'202'952.00
- excédent de charges	<b>fr. 1'212'127.00</b>
- total des amortissements budgétés	fr. 457'700.00

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2009

Le Président :  
Jean ó François Meylan

la secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire :
